

REINSCRIPTIONS et INSCRIPTIONS 2023-2024

NOTICE D'INFORMATIONS

Reprise des cours le lundi 11 septembre 2023

INFORMATIONS

Le Centre Municipal d'Arts / Conservatoire Claude Debussy propose des cours d'arts plastiques, danse, musique et théâtre, à partir de la grande section de maternelle.

Equipé de **4 sites d'enseignement et de pratiques artistiques**, l'établissement propose également tout au long de l'année, des concerts d'élèves, des spectacles chorégraphiques, de théâtre, avec nos élèves, nos professeurs et artistes invités, des résidences, des master-class, des ateliers, des expositions, des animations au sein de la Ville etc...

Ces événements sont gratuits et ouverts à tous.

Le Centre Municipal d'Arts/Conservatoire Claude Debussy accueille en priorité les Villérains et Villéraines .

Il peut cependant accueillir des résidents extérieurs en fonction des places disponibles.

L'Etablissement souhaite accueillir tous les élèves et favoriser la mixité, et porte une attention particulière aux enfants ayant des besoins spécifiques, ou en situation de handicap, pour lesquels un « **parcours personnalisé** » peut être construit. La référente de ces parcours étudie les besoins de l'enfant et les modalités de son accueil au sein du conservatoire, en concertation avec les parents et les professeurs concernés.

REINSCRIPTIONS

Si vous fréquentez déjà le Centre Municipal d'Arts : vous pouvez remplir un dossier de **REINSCRIPTION**.

Les dossiers sont disponibles à l'accueil du site Musique, 5 place Remoiville, à **partir du 11 avril 2023**.

Les dossiers de réinscription, dûment remplis, devront être déposés à l'accueil entre le 9 et le 27 mai 2023.

Si vous souhaitez des informations, vous pouvez prendre RDV auprès de la Direction, en envoyant un mail à centremunicipaldarts@mairie-villiers94.com

INSCRIPTIONS

Pour s'inscrire au Centre Municipal d'Arts, il faut :

- Retirer un dossier entre le 19 juin et le 1^{er} juillet 2023 inclus.
- Le remplir, y exprimer sa motivation et le déposer avant le 3 juillet 2023.
- Toutes les demandes seront traitées avant le 15 juillet 2023.
- Une réponse vous sera adressée avant la fin juillet.

Un deuxième temps d'inscriptions des nouveaux élèves aura lieu **du 1^{er} au 9 septembre 2023** inclus et accueillera les nouveaux élèves, selon les places disponibles restantes.

L'éveil artistique : séances pluri disciplinaires ou une seule discipline

➤ **Séances pluri disciplinaires pour les enfants de 5 ans :**

Afin de sensibiliser les enfants de 5 ans à la rencontre des arts plastiques, de la danse, de la musique et du théâtre, ils sont accueillis au sein des **séances d'éveil pluridisciplinaire**.

Ces séances ont lieu le **mercredi de 11h30 à 12h30**.

Elles sont organisées avec un roulement par trimestre:

Par exemple :

- trimestre 1 : danse et théâtre à l'Escale, place Charles Trenet.
- trimestre 2: musique , place Remoiville.
- trimestre 3: arts plastiques , Maison de la famille rue Dauer.

➤ **Séances spécialisées en danse ou théâtre :**

Danse : Les enfants qui souhaitent découvrir uniquement la danse sont accueillis **le mercredi de 14h45 à 15h30** à l'Escale , salle Téqui.

Théâtre : Les enfants qui souhaitent découvrir uniquement le théâtre sont accueillis **le samedi de 9h30 à 10h30**, à l'atelier Théâtre , rue Debaize.

La danse au conservatoire

Le conservatoire propose des cours de danse classique et modern jazz. 3 professeures de danse diplômées enseignent d'après le Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture.

L'éveil à la Danse

Ouvert aux enfants en grande section de maternelle, les séances d'éveil à la danse ont lieu le mercredi de 14h45 à 15h30 , salle Téqui (Escale).

L'initiation à la danse

L'initiation à la danse se déroule sur 2 ans, en CP et en CE1.

1 séance par semaine le mercredi de 10h30 à 11h30 ou le mercredi de 15h30 à 16h30 ou le samedi de 10h15 à 11h15.

A l'issue des 2 années, lorsque l'enfant entre en CE2, il s'oriente soit en danse classique soit en danse modern jazz.

La danse classique

La danse classique est issue des grands ballets du 19e siècle, et étroitement liée à la musique. Cette danse à la technique élégante et précise, propose un large apprentissage de pas et développe l'expression artistique.

Accès : à partir du CE2 / 2 cours hebdomadaires (durée selon l'âge et le niveau).

1C1 : mardi 17h30-18h30 et mercredi 10h15-11h15

1C2: mercredi 13h30-14h45 et jeudi 17h15-18h30

1C3: mercredi 11h15-12h45 et samedi 11h15-12h45

1C4: mercredi 13h30-15h00 et samedi 12h45-14h15

2C1/2C2 : mardi 18h30-20h00 et jeudi 18h30-20h00

2C4/3C : mardi 20h00-22h00 et jeudi 20h00-22h00

La danse modern jazz

La danse jazz naît aux Etats-Unis et prend sa source dans le métissage des formes musicales et dansées en Afrique et en Europe. Elle développe son expression avec le swing et les rythmes syncopés et s'est diffusée particulièrement avec la comédie musicale.

Accès : à partir du CE2 / 2 cours hebdomadaires (durée selon l'âge et le niveau).

1C1:	lundi 17h30-18h30 et mercredi 15h00-16h00
1C2:	mercredi 16h00-17h00 et vendredi 17h30-19h00
1C3:	mercredi 17h00-18h30 et samedi 15h45-17h00
2C2/3/4:	lundi 18h30-20h30 et vendredi 19h00-20h30
3ème cycle:	lundi 20h30-22h30 et vendredi 20h30-22h30

La musique au conservatoire

Le conservatoire propose différents parcours pédagogiques et artistiques, afin que chaque élève, enfant, ado ou adulte puisse s'épanouir de façon constructive et intéressante. Les enseignements en musique classique, jazz, pop/rock suivent les préconisations du Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture.

En voici les différentes possibilités:

Parcours "Découverte pour les CP"

- **Accès : enfants en CP:**
- Une séance d'initiation hebdomadaire d'1h, en groupe.
- Des séances de découverte des instruments et de la voix sur calendrier.
- Accès à 6 concerts dans l'année 2023/2024.

Parcours Diplômant

Accès : à partir du CE1

Le Parcours Diplômant fonctionne en 3 cycles.

Chaque cycle peut se faire entre 3 et 5 ans.

Pour chaque cycle, 3 cours hebdomadaires sont organisés :

- le cours individuel (instrument ou voix) . Durée selon le niveau.
- le cours de formation musicale, en groupe. Durée entre 1h et 1h30.
- le cours de pratique collective (seulement à partir de la troisième année du premier cycle : 1C3). Durée selon la pratique choisie et le niveau.
- Evaluation: à la fin de chaque cycle, avec obtention d'un diplôme:
 - Fin de 1er cycle : **AEA** (attestation d'études musicales)
 - Fin de 2ème cycle: **BEM** (brevet d'études musicales)
 - Fin de 3ème cycle : **CEM** (certificat d'études musicales)

Parcours "Continué"

- **Accès : élèves ayant obtenu le CEM (diplôme de fin de 3ème cycle)**
- **Durée du parcours :** 3 ans
- **Pratique collective:** un cours hebdomadaire ou sur projet.
- **Instrument ou voix :** un cours hebdomadaire (50')
- **Evaluation:** sous forme de récital en fin d'année scolaire.

Parcours "Jeunes"

- **Accès : lycéens**
- **Durée du parcours :** 3 ans
- **Pratique collective :** un cours hebdomadaire ou sur projet.
- **Instrument ou voix :** un cours hebdomadaire (30')
- **Evaluation:** sous forme de projet sur scène

Parcours “Adultes”

- **Accès** : débutant ou reprenant, à partir de 18 ans, selon places disponibles.
- **Durée du parcours** : 4 ans
- **Pratique collective** : un cours hebdomadaire ou sur projet.
- **Instrument** : un cours hebdomadaire (30')
- **Formation musicale** : un cours collectif hebdomadaire, si besoin, selon niveau.
- **Evaluation** : sur motivation et engagement de l'élève adulte à poursuivre son parcours

Parcours “Amateurs”

- **Accès** : niveau début de 2e cycle, selon places disponibles.
- **Durée du parcours**: Non limité , selon les places disponibles.
- **Pratique collective** : un cours hebdomadaire ou sur projet.
- **Soutien instrumental individuel** : 12 séances de 45' / an.
- **Evaluation** : sur motivation et engagement de l'élève à poursuivre son parcours.

Informations complémentaires

Des passerelles sont possibles entre les différents parcours.

Par exemple : un élève en Parcours Diplômant peut bifurquer vers un Parcours Jeune, et revenir en parcours diplômant, ou un adulte peut passer au Parcours Amateurs ou un parcours diplômant.

Les disciplines instrumentales et vocales

- >> **VOIX** : Chant, Technique vocale, Chant choral
- >> **CORDES** : Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse
- >> **VENTS** : Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Saxophone, Trompette, Trombone
- >> **POLYPHONIQUES** : Accordéon, Guitare, Harpe, Piano, Percussions
- >> **MUSIQUES ACTUELLES** : Guitare électrique, Basse, Batterie, Chant

Les pratiques collectives instrumentales et vocales

>> ENSEMBLES VOCAUX :

- Atelier de techniques vocales enfants
- Atelier de technique vocale Ados
- KiddyVox (chœur d'enfants) : du CE2 à la 6^{ème} inclus
- Ensemble vocal « Adultes »
- Les Voix Nomades (chorale « adultes »)

>> ENSEMBLES INSTRUMENTAUX :

- Atelier jazz
- Groupes Pop/Rock
- Musique de chambre
- Ensemble à Cordes
- Ensemble à Vents
- Orchestre d'Harmonie
- Ensembles de Guitares
- Ensembles instrumentaux divers, selon projets.
- Banda des Bords de Marne (fanfare déambulatoire)

Les enseignements complémentaires

- >> **IMPROVISATION** : pour tous les instrumentistes ou chanteurs. Cours hebdomadaire d'1h.
- >> **MUSIQUE A L'IMAGE** : pour tous instrumentistes ou chanteurs de tous les parcours, niveau 2^{ème} cycle .
Stage : 2h par mois sur calendrier.
- >> **GITARE D'ACCOMPAGNEMENT**: pour guitaristes de tous les parcours souhaitant apprendre les bases de l'accompagnement.
- >> **ACCOMPAGNEMENT / DECHIFFRAGE** : pour instrumentistes et chanteurs de tous les parcours.
Sur inscription ponctuelle avec les accompagnateurs du Conservatoire.
- >> **PIANO CREATIF** : pour les jeunes pianistes inscrits en parcours diplômant qui souhaitent apprendre à jouer et improviser sans partitions.
- >> **PIANO COLLECTIF** : pour les pianistes de tous les parcours, souhaitant découvrir le répertoire à 4,6,8 mains ou 2 pianos. (organisation avec les professeurs de piano).
- >> **ATELIER JAZZ/POP** : pour les instrumentistes en parcours diplômant. 30' hebdo.

La formation musicale

Pour les élèves en Parcours Diplômant et Parcours "Adultes"

- >> **1er cycle** : le 1er cycle permet d'acquérir les bases du langage musical.
4 niveaux: 1C1, 1C2, 1C3, 1C4 : 1h à 1h15 de cours en collectif.
Les ateliers Voix, percussions corporelles et percussions (45' Hebdo) accueillent tous les enfants inscrits en 1C1 et 1C2 . Ils sont le complément du cours collectif et permettent la formation de l'oreille et du rythme dès le plus jeune âge.
- >> **2e cycle**: le 2e cycle est un cycle de consolidation et d'approfondissement des acquis, pouvant s'articuler sur des thématiques ciblées.
4 niveaux: 2C1, 2C2, 2C3,2C4 : 1h15 à 1h30 de cours en collectif.
- >> **3e cycle** : se passe en 1 ou 2 ans. Il répond aux attentes singulières des élèves souhaitant approfondir ou découvrir des domaines comme l'improvisation, le jazz , la pop. 2h Hebdo.
- >> **FM adultes** : des cours spécifiques de formation musicale sont proposés aux adultes débutants. Ils abordent les notions essentielles du langage musical (lecture, rythme, mémorisation, formation de l'oreille, culture etc..)
- >> **FM musiques actuelles** : 1h par semaine pour les élèves en musiques actuelles.
Le contenu des séances répond aux attendus stylistiques et techniques des musiques actuelles.
2 niveaux : FM.MA 1 (1h15) et FM.MA Turbo (1h30).

Le Théâtre

Dès le plus jeune âge, nous enseignons un théâtre qui élève la pensée, développe l'esprit critique, et aiguisé l'imagination, le tout dans les valeurs inscrites au sein du projet d'établissement, la citoyenneté, la bienveillance, l'exigence.

La pédagogie est fondée sur une pensée humaniste et une volonté d'ouvrir le plus possible les élèves aux valeurs du collectif, de l'imaginaire, de l'audace, de l'écoute, et de l'altérité.

L'enseignement est évolutif et s'adapte à l'âge des élèves. A tous les niveaux, l'enseignement exige des participants de se soumettre aux techniques de la voix, du corps dans l'espace, à l'analyse textuelle, et à la concentration.

Les cours sont organisés d'après l'âge des élèves:

➤ **Pour les enfants , en Grande Section et Cours Préparatoire : 1 heure hebdo**

Les enfants sont les citoyens de demain et nous leur accordons une attention toute particulière en les accueillant dans des classes d'éveil et d'initiation au théâtre.

L'activité créatrice, au-delà de ses vertus récréatives et ludiques, permet aux enfants de sortir des carcans de leur monde, de sortir d'eux-mêmes, de canaliser leur excitation et d'affirmer leur moi.

Les divers aspects du jeu permettent aux enfants d'aborder autrement que dans d'autres sphères, les notions de règle, de dépassement, et de hiérarchie. Ils peuvent ainsi s'approprier le monde à travers l'expérimentation (jeu d'imitation, jeu d'ordre et de construction, jeu collectif) dans un cadre bienveillant.

➤ **Pour les enfants , du CE1 à la classe de 5ème: 1h30 hebdo**

A partir du collège, l'enseignement vise à renforcer les capacités d'expression des élèves, leur sensibilité esthétique et leur sens critique. Les élèves apprennent à se mettre en jeu, à se concentrer, à développer des capacités vocales et corporelles, et à canaliser leur énergie. Des exercices appropriés amènent les élèves à développer leur engagement corporel, leur voix et leur conscience de l'espace scénique. On structure l'orientation et les adresses, les rythmes et la respiration. On apprend à conduire un récit individuellement ou collectivement.

➤ **Pour les collégiens en 4ème et 3ème ,lycéens et adultes : 2 heures hebdo**

A partir du lycée, l'élève, depuis les découvertes ludiques et sensibles, est devenu un amateur averti. Des situations pédagogiques multiples, intégrées au travail de plateau, permettent aux élèves d'appréhender la singularité des œuvres et d'aiguiser leur sens critique du monde. Les élèves sont capables de s'adresser à bon escient au public, à projeter leur voix, à dire un texte, à être en interaction avec leurs partenaires et à assumer une situation de monologue. Ils savent reconnaître les différentes composantes des arts de la scène, identifier des genres, et caractériser certaines esthétiques. Ils découvrent le chant et peuvent être amenés à accomplir des travaux pluridisciplinaires. Les élèves ont accès, à ce niveau, à des séances de travail en petits groupes, leur permettant d'approfondir leur travail d'interprétation et/ou de préparer les concours aux écoles supérieures.

L'atelier théâtre se situe rue Marthe Debaize.

Les Arts Plastiques

Les professeurs du département des Arts Plastiques proposent de découvrir et approfondir les différentes techniques liées à la **poterie et céramique** :

- Proposer une approche sensible et ludique pour l'apprentissage et le perfectionnement de toutes les techniques de céramique: Modelage/ Tournage/ techniques de décors (engobes, émaux, etc...)
- Accueillir de petits groupes au nombre adapté à l'âge du public concerné (de 6 à 10 personnes) de façon à offrir un enseignement collectif de qualité tout en préservant l'individuel.
- Favoriser la recherche et la création artistique en développant une dynamique de groupe par l'intermédiaire d'un support thématique.
- Veiller à ce que, pour l'harmonie du groupe et dans le respect de la créativité de chacun, aussi bien débutants que grands amateurs puissent trouver leur espace de création tout en adhérant aux thématiques proposées.

- Valoriser les œuvres réalisées sous la forme d'une exposition qui permet de faire découvrir l'activité céramique à un public nouveau et aux élèves de porter un regard critique sur leur travail en offrant leurs créations à un regard extérieur.

Au dessin, au volume et à la peinture

Selon l'âge des élèves, le professeur proposera de :

- Développer la curiosité, l'expression, l'autonomie et la sensibilité artistique dès le plus jeune âge.
- Découvrir le vocabulaire artistique en faisant connaissance avec les matériaux artistiques de base.
- Apprendre le fonctionnement des couleurs de base.
- Découvrir les techniques artistiques :gouaches, aquarelles,pastels, feutres.
- Développer les compétences relationnelles (empathie, écoute de l'autre etc...) .
- Maîtriser le collage et le découpage.
- Associer le dessin et/ou la peinture avec le collage.
- Réaliser des objets simples en volume.
- Sensibiliser à l'Histoire de l'Art.
- Découvrir les courants artistiques.
- Réaliser des projets personnels.
- Réaliser des objets complexes en volume.

Durée des cours :

- Enfants en CP : 1h hebdo
- Enfants du CE1 au CM2 : 1h30 hebdo
- Elèves collégiens et lycéens: 2h Hebdo
- Adultes : 2h30

A partir de la rentrée de septembre 2023, tous les ateliers d'arts plastiques ont lieu au sous-sol de la Maison de la Famille, rue Dauer.

Questions fréquentes

A partir de quel âge mon enfant peut-il prendre des cours au CMA ?

A partir de son entrée en grande section de maternelle.

Le CMA est-il ouvert aux adultes ?

En Musique : oui, selon les places disponibles. Le conservatoire propose notamment un Parcours « Adultes » .

En Danse : Non.

En Arts Plastiques et en Théâtre : oui.

Une fois inscrit, les cours sont-ils obligatoires ?

Oui. Les élèves inscrits s'engagent à suivre régulièrement les cours de leurs disciplines pendant toute l'année scolaire, et s'engagent également à pratiquer leur discipline musicale régulièrement à la maison.

Le CMA est-il ouvert pendant les vacances scolaires ? Non. Les cours ont lieu de mi-septembre à fin juin, hors vacances scolaires, selon le calendrier de l'Éducation Nationale.

Les parents peuvent-ils assister aux cours de leur enfant ?

Non, mais la présence à un cours peut être acceptée à titre exceptionnel, sur demande du professeur.

Comment puis-je aider mon enfant à apprendre ?

Entrer au conservatoire demande de la pratique et de l'assiduité. En s'exerçant régulièrement, votre enfant progressera. Même si vous n'avez pas de connaissance artistique, vous pouvez encourager votre enfant à un travail régulier et le féliciter lorsqu'il progresse !

Est-il possible de louer un instrument ?

Oui : le conservatoire loue certains instruments pour les débutants : xylophone, harpe, accordéon, violon, violoncelle. Le tarif annuel est voté chaque année en Conseil Municipal.

Mon inscription est-elle garantie à partir du moment où je remplis un dossier d'inscription ?

Non : après traitement de votre dossier, le conservatoire vous confirmera si votre inscription est acceptée. **Certaines disciplines sont très demandées, notamment le piano et la guitare ; il faut donc choisir avec attention la discipline souhaitée si vous voulez impérativement prendre des cours de musique au conservatoire.** Lorsque le conservatoire reçoit plus de demandes que de places disponibles, il applique un nombre de points à chaque dossier selon les critères de priorisation suivants : lieu de résidence (Villiérains en priorité), poursuite des apprentissages (élèves ayant une pratique artistique préalable dans un autre établissement), enfants et ados en priorité, parité, première discipline, motivation (élèves ayant déjà effectué une demande l'année précédente). Le conservatoire peut être amené à effectuer un tirage au sort si plusieurs dossiers obtiennent le même nombre de points.

Est-il possible de s'inscrire à la fois en musique, en danse, en théâtre par exemple ? Oui, mais le CMA sera attentif à laisser les places à des enfants qui ne sont pas encore inscrit dans une discipline. Il faut également voir si les horaires n'entrent pas en collision (cours de danse en même temps que formation musicale par exemple) .

Quels sont les tarifs des cours ? Ils sont votés au Conseil Municipal chaque année, en général en mai.

Pour les cours de musique, quand pourrai-je choisir mon jour et horaire de cours individuel ?

L'attribution des créneaux individuels de cours se fait début septembre, une semaine avant la reprise des cours, en direct avec les professeurs.

Quels sont les achats obligatoires ? Les achats obligatoires seront indiqués par les professeurs lors des rendez-vous de rentrée en septembre, en fonction de la discipline choisie.

Puis-je venir m'entraîner au conservatoire ?

En musique, le conservatoire peut accueillir des élèves qui souhaitent travailler leur instrument, selon la disponibilité des salles . La demande se fait à l'accueil.

Conservatoire de musique et de danse Claude Debussy

5 place Remoiville 94350 Villiers sur Marne

01 49 30 29 90 centremunicipaldartsmairie-villiers94.com

Accueil du lundi au samedi 9h-12h/ 13h30-21h00 (samedi 18h00)